

## Réunion bilan des TAP, première période (Sept-Oct 2014)

Le 20 octobre 2014

Présents

Bourbon Clarys	Parent
Evéazard Gwenaëlle	Parent
Guen Catherine	Animatrice ADDES
Guillou Katell	Parent
Guillou Yves Claude	Maire
Jacq Jean Yves	Adjoint M
Le Gal Solenne	Animatrice sérigraphie & Parent
Le Gouguec Florence	Parent
Le Pan Anaëlle	Médiatrice Ecomusée
Merrer Stéphane	Coordonnateur Ti-menez-Are
Quéré Hervé	Adjoint M
Rannou Laurent	Intervenant Ecomusée
Toullec Mickaël	Parent
Valette Nathalie	Parent

Une feuille contenant le planning réalisé en Septembre-Octobre et celui des activités à venir en Novembre-Décembre est distribuée à l'assistance.

**Yves Claude Guillou ouvre la réunion.** Il explique que les aides de l'État devraient arriver sans difficulté particulière. Les aides de la CAF sont liées à la déclaration de l'école comme ALSH (accueil loisirs sans hébergement). Hervé précise qu'une visite d'une conseillère de la PMI\_ Conseil-Général aura lieu le mercredi 22 octobre à cet effet.

**Les intervenants** sont invités à s'exprimer sur le déroulement de la période.

**Catherine Guen** pratique à la salle des fêtes. Elle fait état d'une excellente ambiance de travail avec le groupe des « grands ». Les enfants sont autonomes, il n'y a pas de conflits et l'entraide entre enfants est constante. Elle demande à disposer d'un espace de rangement plus adéquat. L'arrière du bar sera utilisé.

**Solenne Le Gall** a exercé à la garderie puis dans le préau, vu que les conditions climatiques étaient favorables. Elle rejoint Catherine dans son appréciation. Le fait d'exercer dans le cadre de l'enceinte scolaire la fait bénéficier de l'autorité liée à la situation du local à l'intérieur du contexte scolaire. Elle souhaite revenir pour le groupe des grands dans la période janvier-février. Hervé va arranger le planning en conséquence.

**Laurent** a les mêmes appréciations positives que ses collègues d'animation. Pas de souci pour les déplacements des enfants à l'extérieur de l'école (jardin principalement). Il a surtout pratiqué les activités liées au milieu naturel de Saint-Rivoal. Son orientation pour la période mars-avril serait autour de l'utilisation d'un four à pain et l'étude de la botanique (herbier, etc...).

**Stéphane Merrer**, coordinateur pour Ti Menez Are a eu de très bons échos de St-Rivoal de la part de David qui a pratiqué les jeux bretons en utilisant très fréquemment la langue bretonne. Il a affirmé avoir bien plus de facilité de travail à Saint-Rivoal que dans d'autres communes.

**Anaëlle Le Pan** s'exprime au nom de l'Ecomusée : le programme de Christophe à la période suivante sera lié à

la Maison Cornec.

**Yves Claude Guillou** explique le contenu de l'intervention de de Musik an Arvorik.

**Les parents** sont invités à s'exprimer sur le déroulement de la période.

**Gwenaëlle** pose le problème du chauffage du grenier. Laurent qui a pratiqué des activités de dessin en plein hiver dans ce local assure qu'il est assez aisé d'y obtenir une température agréable, moyennant l'installation d'un chauffage à bain d'huile par exemple.

**Clarys** a des retours très enthousiastes de ses enfants sauf pour les jeux bretons. Le contact semble avoir un peu rude parfois avec David. Stéphane Merrer, coordonnateur, veillera à s'entretenir avec lui sur ce sujet pour voir comment remédier au problème. D'autres parents ont des témoignages allant dans le même sens que Clarys. A contrario, Hervé raconte qu'il est passé prendre des photos à deux reprises en cours de séances. Il est resté une demi-heure environ à chaque fois et il n'a pas remarqué de dysfonctionnement.

La fin de la réunion est consacré à essayer de trouver un accord au sujet de la cotisation demandée aux parents pour le module « **Découverte de la petite cuisine** » : Ti Menez Are a souhaité être dédommagé de 1 € par enfant à chaque séquence, pour compenser les frais d'approvisionnement en produits alimentaires utilisés lors de ces séances.

Une discussion plutôt animée s'engage : Hervé défend le point de vue de selon lequel il est normal que les parents payent, par famille, l'équivalent d'un goûter qui aura été consommé par les enfants.

Les parents présents, se maintiennent à une décision qui a été prise en réunion d'APE fixant à 10 € l'apport des parents aux TAP pour l'année. Ils estiment que si l'activité cuisine consomme déjà 7 €, il ne restera plus que 3 € de disponible pour le reste de l'année pour ce groupe d'enfants.

Le maire intervient aussi pour dire que la mairie n'a jamais garanti de pouvoir assurer des activités entièrement gratuites tout au long du déroulement des TAP. Elle sera peut-être amenée à s'adapter à ce problème en fonction des crédits qu'elle obtiendra des pouvoirs publics.

**Finalement, Stéphane Merrer propose, de retirer sa demande de cotisation de 1 € .  
au détriment de Ti menez Are**

Hervé pose la question de la **réinscription** des enfants pour les TAP de Toussaints à Noël : il propose une réinscription par tacite reconduction. Une annonce sera mise dans le cahier des élèves à la rentrée de Toussaints stipulant qu'à moins de mention contraire des parents, l'enfant sera considéré comme inscrit pour la période. En cas de changement, prévenir la mairie 02 98 81 40 54.

**\*Pièces annexes** : voir la page de présentation du premier trimestre.

\*Suite à cette réunion : quelques précisions d'Hervé concernant l'**historique** du problème cuisine et questionnaire :

\_Je reçois de Ti Menez Are un message le 3 octobre pour la question de la cotisation de 1 €.

\_Je transmets immédiatement à Mickaël pour qu'il sollicite l'avis des parents.

\_Je reçois les propositions de l'APE le 7 octobre. Le jour-même je lance un sondage sur Framadate pour fixer le jour de la réunion.

\_Finalement la réunion est fixée au 20 octobre, on ne peut pas me reprocher de ne pas avoir respecté un délai de réflexion.

\_D'autre part, des parents se sont plaints, paraît-il, de ne pas avoir reçu d'e-mail à ce sujet : j'utilise la fonction « répondre à tous » de mon logiciel de mail. Je réponds donc à toutes les adresses que Mickaël utilise. S'il y a des manques, ce n'est pas de mon ressort.

Pour ma part, je ne pense pas avoir agi dans la précipitation.

Par contre j'ai été très surpris de recevoir dans la nuit du 19 au 20 octobre un questionnaire à valider pour le matin même et à mettre dans le cahier des élèves dans l'après-midi avant les vacances. J'ai refusé (pas seulement pour des raisons de délai) : ni moi ni le maire n'ont été consultés sur ce questionnaire.

*Compte-rendu par Hervé Quéré*